

Association Défendre Ensemble Sevran-Sud Association apolitique - loi 1901 - créée en 1995 Pour que Sevran-Sud soit un endroit où il fait bon vivre!

## 10<sup>ème</sup> Salon des Collectionneurs Dimanche 1er mars 2026

#### Le mot du Président

Chers amis collectionneurs,

Fort de la réussite de notre édition 2025, nous vous annonçons un évènement 2026 toujours très enrichi de la qualité des collections qui vont être présentées et du succès des visiteurs en nombre.

#### L'ADESS organise

Le 10ème Salon des collectionneurs de Sevran le dimanche 1er mars 2026.

Comme les années précédentes, Ce salon « toutes collections » se déroulera au cœur des quartiers pavillonnaires de Sevran-Livry.

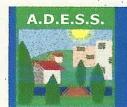
Dans l'enceinte du gymnase Victor Hugo, faisant face au parc Kodak et bordé par les rives du Canal de l'Ourcq, nous sommes honorés de recevoir chaque année une quarantaine d'exposants qui viennent de la France entière vendre et échanger leurs objets de collection (cartes postales, monnaies et livres anciens, vieux papiers, jouets d'autrefois, échantillons de parfum, capsules de champagne, albums de timbres...).

Nous serons bien sûr vigilants pour que cette manifestation continue à porter les valeurs des "collectionneurs" et ne pas confondre avec un vide-grenier ou une brocante.

Comme chaque année nous nous engageons à n'encaisser le montant de vos inscriptions qu'une fois le salon passé.

A bientôt.

Jacques Bekda Président de l'ADESS



Association Défendre Ensemble Sevran-Sud Association apolitique - loi 1901 - créée en 1995 Pour que Sevran-Sud soit un endroit où il fait bon vivre!

10<sup>ème</sup> Salon des Collectionneurs Dimanche 1er mars 2026

Gymnase Victor Hugo 34 boulevard de la République 93270 Sevran

# **PROGRAMME**

6h30 Ouverture aux Exposants

8h00 Café et viennoiserie offerts

8h15 Ouverture au Public

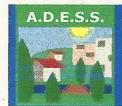
12h00 Apéritif offert

17h00 Fermeture des portes au Public

Présence, sur place, d'un point de vente :

- Buvette
- Friterie

Parking facile et gratuit à proximité du Gymnase.



Association Défendre Ensemble Sevran-Sud Association apolitique - loi 1901 - créée en 1995 Pour que Sevran-Sud soit un endroit où il fait bon vivre!

#### 10<sup>ème</sup> Salon des Collectionneurs Dimanche 1er mars 2026

#### REGLEMENT

#### Préambule

Le Salon 2026 se déroulera, dans le gymnase Victor Hugo, 34 boulevard de la République à Sevran, le dimanche 1er mars 2026. Chaque exposant est responsable de toute dégradation éventuelle de son emplacement. Il est formellement interdit de fumer dans la salle.

Article N°1	Le salon est organisé par l'ADESS (Association Défendre Ensemble Sevran-Sud).				
	Cette manifestation est destinée à faciliter les contacts (ventes-achats-échanges) entre Marchands, Collectionneurs et Public.				
Article N°2	Toutes les collections même insolites sont acceptées. Seuls, livres neufs et surtout brocante seront refusés.				
Article N°3	Les bulletins de réservation doivent être signés et retournés dans les meilleurs délais, accompagnés du montant total de la participation. Les réservations sont enregistrées dans l'ordre de réception. L'encaissement des chèques ne sera fait qu'à l'issue du salon.  Toute réservation, non accompagnée de la totalité du règlement, sera refusée.				
Article N°4	Les exposants non professionnels sont tenus d'être en conformité avec la loi et ses décrets de 2009				
Article N°5	Par leur adhésion, les exposants déclarent renoncer à tout recours contre l'association organisatrice en cas de vol, perte, détérioration, etc Les objets et documents exposés demeurent sous l'entière responsabilité des propriétaires à leurs risques et périls.				
Article N°6	Les emplacements non encore occupés à l'ouverture du salon au public, ne seront plus réservés, sauf entente préalable avec les organisateurs et ceux-ci se réservent le droit d'en disposer. Les frais de réservation ne seront pas remboursés en cas de défection d'un exposant moins de 15 jours avant la manifestation.				
Article N°7	Les exposants s'installeront, le dimanche matin, à partir de 6h30 jusqu'à 8h15. Ouverture au public de 8h15 à 17h00.				
Article N°8	La présence de l'exposant sur son stand est obligatoire de l'ouverture à la fermeture du salon.				
	Le remballage ne sera autorisé qu'après 17h00, sous peine de se voir exclu l'année suivante.				
Article N°9	Le prix de la table (170x75 cm) est fixé à : 15,00 euros 20,00 euros, avec grilles d'exposition de type CADDIE® - possible uniquement en périphérie de la salle.				
A-41-1- NO40	Les exposants sont priés de sélectionner leurs marchandises, l'extension du métrage étant totalement exclue.				
Article N°10	Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute candidature et d'annuler toute inscription ou d'exclure tout exposant qui, à leur avis, troublerait le bon ordre ou la moralité de ce salon, et ceci sans qu'il puisse leur être réclamé d'explication, ni d'indemnisation.				
Article N°11	Il est interdit de modifier la disposition et d'ajouter des tables sans l'autorisation des organisateurs. N'oubliez pas que vous ne disposez que d'un mètre derrière votre stand.				
Article N°12	Chaque exposant doit être en mesure de présenter une pièce d'identité et de pouvoir établir la provenance des objets qu'il présente, s'il lui en était fait la demande par une autorité dûment mandatée.				

#### **Association Défendre Ensemble Sevran-Sud**

23, rue de Paris – 93270 Sevran Tél. : **06.66.49.88.07** 

E-mail: adess.93270@gmail.com

#### Dimanche 1er mars 2026 – 10ème Salon des Collectionneurs Gymnase Victor Hugo - 34 boulevard de la République - Sevran (Seine-Saint-Denis)

**BULLETIN DE RESERVATION A RETOURNER A L'ADESS** 

Nom:		Prénom:				
Adresse:						
Ville:		Code postal :				
Tél.:	•	E-mail:				
Spécialité exposée :						
Je réserve						
Table (170x75 cm)	15,00 € la table	20 € la table + grille	Total			
Nbre:	15,00 € la table	20 € la table + grille	Total			
FI	CHE DE POLICE A RE	MPLIR IMPERATIVEMENT				
PROFESSI N° immatriculation registre du com		COLLECTIONNEUR  Nature et numéro de la pièce d'identité :				
Délivré à (ville) :		Délivré à (ville) :				
Le (date) :		Le (date) :				
ent plant I i i and period period de la completa d						
		ionneurs de Sevran le 1er mars 2026 naissance du règlement du salon				
Fait à :						
Le (date):	e (date) : Signature :					
	oindre le chèque du montar	nt total correspondant seront prises nt total établi à l'ordre de l'ADESS.	en considération.			
Les exposants non i		déposés que le jour du salon. l'être en conformité avec la loi et ses	décrets de 2009			
		aux organisateurs				

	Cadre réservé a	ux organisateurs	
Exposant	Nbre de tables	Emplacement N°	N° enregistrement